



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mâcon, le **31 OCT. 2014**

CABINET

Affaire suivie par Mme Marie-Thérèse OLIVIER

Tél. : 03.85.21.81.53

marie-therese.olivier@saone-et-loire.pref.gouv.fr

Le préfet de Saône-et-Loire

**à Mesdames et Messieurs les maires
du département de Saône-et-Loire**

(en communication à Mesdames et Messieurs
les sous-préfets)

OBJET : commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France

P.J. : message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

Dans le cadre de la journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la paix, le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918, et de l'hommage à tous les morts pour la France, des cérémonies se déroulent sur l'ensemble du territoire français.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre, en ce qui vous concerne, l'initiative de l'organisation des cérémonies locales, toute latitude vous étant laissée pour en établir le programme en liaison avec les groupements d'anciens combattants. Vous aurez soin d'y associer les autorités militaires chaque fois que la possibilité vous en est offerte et de faire en sorte que la jeunesse participe nombreuse aux manifestations prévues. A cet égard, le fleurissement des carrés militaires ou le dépôt de gerbes devant les monuments aux morts serait un geste significatif de la volonté de réunir toutes les générations dans un même hommage aux Anciens Combattants.

Vous trouverez ci-joint, le message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Je vous demande de le lire lors des cérémonies, si un représentant de l'État n'est pas présent.

Les bâtiments et édifices publics seront pavoisés aux couleurs nationales du **lundi 10 novembre au mercredi 12 novembre 2014**. L'état des drapeaux devra toujours rester conforme au respect dû à cet emblème.

Le préfet,


Fabien SUDRY